

INFORMATIONS GENERALES GENERAL INFORMATION

SERVICE RESTREINT AUX RESTAURANTS : WEEKENDS DE L'ASCENSION ET DE LA PENTECOTE

Veuillez trouver ci-dessous les détails des dispositifs mis en place pour assurer un service de restauration pendant les weekends de l'Ascension et de la Pentecôte.

Les repas chauds seront servis tous les jours concernés de 11h30 à 14h00 et de 18h00 à 19h30.

Bien que le restaurant no. 1 reste fermé pour des raisons techniques le lendemain du jeudi de l'Ascension, le service au kiosque attenant et dans les cafétérias périphériques sera assuré ce vendredi-là, 22 mai.

LIMITED RESTAURANT SERVICE : ASCENSION AND WHITSUNTIDE WEEKENDS

Details of the arrangements to ensure the provision of a restaurant service during the Ascension and Whitsuntide weekends are given below.

On all the days indicated, hot meals will be served from 11.30 to 14.00 hrs and 18.00 to 19.30 hrs.

Although restaurant no. 1 will remain closed for technical reasons on the day after Ascension Day, the newspaper stand and the satellite cafétérias dependent on that restaurant will operate normally that Friday 22 May.

Date	Restaurant No. 1 Bât. / Bldg. 501 Meyrin	Restaurant No. 2 Bât. / Bldg. 504 Meyrin	Restaurant No. 3 Bât. / Bldg. 866 Prévessin
Ascension			
Jeudi / Thursday 21 mai / May	fermé / closed	08h00 - 21h00	fermé / closed
Vendredi / Friday 22 mai / May	fermé / closed	07h00 - 21h00	07h00 - 18h00
Samedi / Saturday 23 mai / May	07h00 - 23h00	fermé / closed	fermé / closed
Dimanche / Sunday 24 mai / May	07h00 - 23h00	fermé / closed	fermé / closed
Pentecôte / Whitsuntide			
Samedi / Saturday 30 mai / May	08h00 - 21h00	fermé / closed	fermé / closed
Dimanche / Sunday 31 mai / May	08h00 - 21h00	fermé / closed	fermé / closed
Lundi / Monday 1 juin / June	08h00 - 21h00	fermé / closed	fermé / closed

Comité de Surveillance des Restaurants
Tél. 77551

Restaurant Supervisory Committee
Tel. 77551

PUBLICATION DU BULLETIN HEBDOMADAIRE POUR L'ASCENSION

Cette année, l'édition du Bulletin hebdomadaire de la semaine du 18 mai couvrira la semaine de l'Ascension et la suivante, c'est-à-dire du lundi 18 au vendredi 29 mai.

Cette double édition (no 21-22/98) sera préparée comme d'habitude et distribuée le vendredi 15 mai.

Les annonces pour la publication de cette double édition devront parvenir à la Section Publications & Média, ou à l'Association du Personnel selon le cas, **avant le mardi 12 mai à midi**.

Il n'y aura donc pas de Bulletin distribué le vendredi 22 mai.

L'édition suivante (no 23/98) paraîtra le vendredi 29 mai. Les annonces de ce Bulletin doivent nous parvenir **au plus tard le mardi 26 mai à midi**.

Merci de votre coopération.

Section Publications & Média / AS
Tél. 73475

PUBLICATION OF THE WEEKLY BULLETIN OVER ASCENSION

The Weekly Bulletin for the week commencing 18 May will cover the week of Ascension and the week that follows, i.e. Monday 18 to Friday 29 May.

This double edition (No. 21-22/98) will be prepared in the normal way and distributed on Friday 15 May.

Items for publication in this edition should reach the Publications & Media Section or the Staff Association, as appropriate, **before midday on Tuesday 12 May**.

There will therefore be no distribution on Friday 22 May.

The following edition (No. 23/98) will appear on Friday 29 May. Items for this issue must reach us by **midday on Tuesday 26 May at the latest**.

Thank you for your cooperation.

Publications & Media Section / AS
Tel. 73475

NOUVELLES REGLES POUR FUMEURS ET NON-FUMEURS AU CERN

Le CERN a mis en vigueur de nouvelles règles en matière de prévention du tabagisme et de la protection des non-fumeurs (Instruction de Sécurité 46*).

Inspirées de la législation des Etats-hôtes, ces nouvelles prescriptions désignent en général les bâtiments et voitures CERN comme zones non-fumeurs.

En sont exceptés les bureaux occupés exclusivement par des fumeurs, les chambres des foyers-hôtels spécialement désignées, certains endroits publics spécialement désignés ou les zones fumeurs dans les restaurants.

Ces nouvelles règles s'appliquent à toutes les personnes sur le domaine du CERN.

TIS/ME

* Le document est disponible auprès des Secrétariats de Division et des DSO. Des copies supplémentaires peuvent être obtenues au Secrétariat TIS

NEW RULES FOR SMOKERS AND NON-SMOKERS AT CERN

CERN has instituted a new policy on the prevention of smoking and protection of non-smokers (Safety Instruction 46*).

The new rules, which take into account laws applying in the Host States, designate CERN buildings and vehicles generally as being non-smoking areas.

Exceptions are offices occupied solely by smokers, specially designated bedrooms in the CERN hostels certain public areas set aside for smoking and smoking areas in the restaurants.

The new rules apply to everyone on the CERN site.

TIS/ME

* The full text is available from Division Secretariats and DSO's. Extra copies can be obtained from the TIS Secretariat.

ON RECHERCHE ! WANTED !

...un oscilloscope GOULD type 1604, No de série 92902033,
No d'inventaire 1271.

Toute personne qui verrait cet oscilloscope est priée de bien vouloir contacter celui qui l'a à son inventaire, et qui en a besoin, au tél. 72551 ou 163159.